



© DCR

SPIRITUEUX

Le Domaine des Hautes Glaces passe sous le giron du Groupe Rémy Cointreau

Les whiskys d'exception, bio et naturels, élaborés par le Domaine des Hautes Glaces, ferme-distillerie située à Saint-Jean-d'Hérans, dans l'Isère, ont rejoint, début janvier, la grande famille de spiritueux du Groupe Rémy Cointreau. Coté sur Euronext Paris, le groupe dont les origines charentaises remontent à 1724, détient entre autres les marques internationales de cognacs Rémy Martin et Louis XIII et la liqueur Cointreau. « Cette acquisition représente l'opportunité d'intégrer dans notre portefeuille une marque haut de gamme de whiskys single malt français élaborés dans le respect de la terre, des hommes et du temps : ses productions sont certifiées agriculture biologique et utilisent principalement des énergies renouvelables et locales », commente, dans un communiqué, Valérie Chapoulaud-Floquet, directrice générale du Groupe Rémy Cointreau, convaincue du potentiel du segment du single malt sur le très haut de gamme et l'ultraqualité. Précisément le sens qu'avait donné Frédéric Revol, fondateur du Domaine des Hautes Glaces, dès la création de sa petite distillerie : depuis 2009, ses whiskys (double distillation au feu de bois, élevage en fûts de chêne) résultent d'une sélection exigeante de céréales (orge, épeautre, avoine nue) cultivées et transformées localement, sur les flancs de l'Obiou, à 900 mètres d'altitude. Les connaisseurs et mixologistes étaient tombés fous amoureux de ses gammes *Moissons* (cuvée permanente du domaine à base d'orge) et *Vulson* (alcool de seigle), vendues entre 65 et 150€. **IA**